



Etablissements de Santé Pilat Rhône Isère



Contrat de service ESPRI

Etablissements Santé Pilat Rhône Isère

Finalité du traitement de données "ESPRI"

Les établissements du Pilat Rhône Isère (Beaurepaire, Condrieu, Givors, Pilat Rhodanien et Vienne) traitent les données recueillies dans ESPRI pour offrir des parcours de soins numériques aux patients des établissements et faciliter le travail des personnels administratifs et soignants.

ESPRI peut être utilisé par le patient lui-même ou par ses responsables légaux ou par un proche de confiance désigné par le patient : on nommera par la suite "l'utilisateur" la personne qui utilise ESPRI. Dans le cas général, l'utilisateur et le patient sont donc la même personne mais parfois ce n'est pas le cas.

ESPRI permet à l'utilisateur :

- De prendre rendez-vous dans les établissements ESPRI.
- D'envoyer des informations administratives aux bureaux des admissions des établissements ESPRI..
- De payer ses factures émises par les établissements ESPRI..
- D'envoyer un formulaire à un service de soins avant sa venue à l'hôpital.
- De créer un compte utilisateur ESPRI.
- S'il a un compte utilisateur, l'utilisateur peut également, depuis son compte sécurisé ESPRI :
 - Voir et annuler les rendez-vous du patient.
 - Consulter les documents du patient transmis par établissements ESPRI. (comptes-rendus, ordonnances, résultats d'examen...).
 - Consulter les rappels et consignes liés au parcours de soin du patient aux HCL.
 - Transmettre des formulaires de télésuivi ou de consentement aux soignants des établissements ESPRI qui suivent le patient.
 - Stocker des documents administratifs ou médicaux utiles aux démarches et au suivi médical du patient.
 - (S'il est inscrit à un autre portail [ViaPatient](#) de la région, par exemple MYHCL) Consulter les documents et rendez-vous transmis par ses autres établissements.

ESPRI permet aussi (finalités secondaires) :

- De répondre à des enquêtes de satisfaction anonymes proposées par les établissements ESPRI..

Bases légales du traitement

Le traitement des données **saisies** par l'utilisateur dans ESPRI se base sur un consentement explicite de l'utilisateur (article 6-a du RGPD). Dans chaque formulaire ou démarche proposée, que l'utilisateur ait un compte ou pas, un message de consentement précisant la destination des données saisies est affiché. Si l'utilisateur refuse, aucune donnée n'est enregistrée dans ESPRI.

Le traitement des données **reçues** par l'utilisateur dans ESPRI (comptes-rendus, rendez-vous ...) se base sur un contrat de service (article 6-b du RGPD) qui est accepté par l'utilisateur lorsqu'il crée son compte ou lors de sa première connexion. Une fois le contrat de service ESPRI accepté, les établissements ESPRI envoient automatiquement au patient concerné, dans ESPRI, les documents, rendez-vous, consignes dont il est destinataire.

Catégories de données traitées

- **Données d'identification** :
 - > identité du patient et de l'utilisateur si différents,
 - > identité des professionnels référencés dans l'annuaire ESPRI et dans les pages contenant des formulaires de suivi.
- **Coordonnées** du patient et de l'utilisateur si différents.
- **Données de santé** du patient.
- **Données liées à la vie personnelle** du patient : habitudes de vie, comportement, situation familiale, loisirs.
- **Traces** : historique des accès aux données et des modifications des données personnelles du patient et de l'utilisateur.
- **Cookies** : cookies techniques utilisés pour l'authentification et pour maintenir la session de l'utilisateur active pendant la durée de sa session.
- **Données économiques et financières** :
 - Carte mutuelle et informations de prise en charge du patient destinées au bureau des admissions.
 - Numéro et montant de la facture pour la page de paiement en ligne.

Remarque : aucune coordonnée bancaire n'est saisie ni traitée dans ESPRI.
- **NIR/INS** : numéro de sécurité sociale et identité nationale de santé du patient.

Source des données traitées

- **Données d'identification liées au patient et à l'utilisateur** : si le patient est inscrit à ESPRI par un professionnel des établissements ESPRI, elles proviennent du dossier patient informatisé de ces établissements. Sinon, si le patient ou l'utilisateur réalise une démarche sans avoir de compte ou crée son compte lui-même sur ESPRI, ses données d'identification proviennent en partie du dossier patient informatisé des établissements ESPRI et en partie du patient ou de l'utilisateur lui-même.
- **Données d'identification des professionnels** : l'annuaire est mis à jour par les services de soins eux-mêmes et par la Direction des Services Numériques.
- **Coordonnées** : recueillies lors de l'inscription du patient à ESPRI et en cas d'ajout d'un nouvel utilisateur à un patient déjà inscrit, elles proviennent du dossier patient informatisé des établissements ESPRI ou de l'utilisateur et peuvent être modifiées par l'utilisateur par la suite dans ESPRI.
- **Données de santé** du patient : les rendez-vous, rappels, consignes et documents (comptes-rendus, ordonnances et résultats d'examen) affichés dans ESPRI proviennent du dossier patient informatisé des établissements ESPRI et des dossiers patients informatisés des autres établissements qui possèdent un portail ViaPatient auquel le patient est inscrit. Par exemple si le patient est suivi dans l'un des établissements ESPRI et aux HCL et est inscrit à ESPRI et au portail MYHCL alors il verra dans son compte ESPRI ses rendez-vous et documents transmis par les établissements ESPRI et ceux transmis par les HCL (NB : il est le seul à les voir : les professionnels n'accèdent pas au contenu du compte ESPRI). Les données des formulaires destinés aux soignants et leurs pièces jointes sont saisies par l'utilisateur dans ESPRI, s'il le souhaite.
- **Données liées à la vie personnelle** du patient (habitudes de vie, comportement, situation familiale, loisirs) : ces données sont remplies par l'utilisateur dans ESPRI, s'il le souhaite.

Contrat de service ESPRI

- **Traces** : ces données sont recueillies automatiquement par le site ESPRI au fil des actions réalisées par l'utilisateur dans ESPRI et à chaque fois qu'une donnée est transmise par les établissements dans son compte ESPRI.
- **Cookies** : ces données sont recueillies automatiquement par le site ESPRI lors de la connexion de l'utilisateur et détruites quand il se déconnecte ou que sa session se termine.
- **Données économiques et financières** : ces données sont saisies par l'utilisateur dans ESPRI, s'il le souhaite.
- **NIR/INS** : le NIR est saisi par l'utilisateur dans ESPRI, s'il le souhaite. L'INS est recueilli automatiquement lors de son inscription et provient du dossier patient informatisé des établissements ESPRI.

Personnes concernées

Le traitement de données ESPRI concerne :

- **Le patient des établissements ESPRI**, ou futur patient (en cas d'inscription en maternité ou de première demande de rendez-vous par exemple).
- **Le ou les utilisateurs**, c'est-à-dire les personnes qui utilisent ESPRI pour le patient s'il ne peut le faire lui-même (responsables légaux, proches de confiance).
- **Les professionnels des établissements ESPRI** référencés dans les pages du site, par exemple dans la page "Prendre rendez-vous".

Caractère obligatoire du recueil des données

Les données suivantes sont obligatoirement recueillies pour pouvoir utiliser ESPRI :

- Identification et coordonnées (sauf en cas de réponse à une enquête anonyme),
- Cookies d'authentification (sauf en cas d'utilisation ponctuelle de ESPRI sans créer de compte utilisateur).
- Réception dans ESPRI des documents et rendez-vous du patient (sauf en cas d'utilisation ponctuelle de ESPRI sans créer de compte utilisateur).

Les autres données recueillies dans ESPRI ne sont pas obligatoires.

C'est le patient ou l'utilisateur qui choisit :

- s'il veut recevoir dans ESPRI des rappels, consignes ou messages en lien avec son parcours de soins (ce choix s'exerce auprès des soignants),
- s'il veut recevoir des notifications en cas de nouveau document ou message dans ESPRI (ce choix se fait dans la page "Mon compte"),
- s'il souhaite saisir et enregistrer des informations dans ESPRI : à chaque formulaire ou demande de RDV postée dans ESPRI, l'utilisateur est informé sur les destinataires et l'usage qui sera fait de ses données. Il peut alors confirmer ou annuler l'envoi du formulaire ou de la demande.

C'est le professionnel qui choisit le figurer dans l'annuaire des professionnels ou pas et de proposer des formulaires de suivis ou pas.

Prise de décision automatisée

ESPRI ne réalise aucune prise de décision automatisée. Toutes les informations affichées dans ESPRI (documents, consignes, rappels, rendez-vous, formulaires) sont rédigées par des professionnels. Leur contenu varie en fonction du parcours de soin du patient et des services dans lesquels il est suivi.

Catégorie de destinataires

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les patients des établissements ESPRI, leurs responsables légaux et/ou leurs proches de confiance qui utilisent ESPRI pour eux. Cet accès se fait dans ESPRI.
- Les agents des bureaux des admissions des établissements ESPRI : ils accèdent aux données administratives transmises par l'utilisateur, via leur logiciel métier.
- Les secrétaires des services de soins des établissements ESPRI où le patient est suivi : ils accèdent aux demandes de RDV et formulaires transmis par l'utilisateur à leur service, via leur logiciel métier.
- Les soignants (infirmier.e.s, médecins, sage-femmes, rééducateurs ...) des services de soins où le patient est suivi : ils accèdent aux demandes de RDV et formulaires transmis par l'utilisateur à leur service, via leur logiciel métier.
- Les administrateurs informatiques des établissements ESPRI : ils accèdent aux données d'identification et de connexion des patients et utilisateurs, via les écrans d'administration de ESPRI (back-office).
- Les équipes de recherche ou les cellules qualité en cas d'enquête anonyme : ils accèdent aux données anonymisées sous forme de fichier.
- Le site payfip.gouv.fr : il récupère les informations saisies dans la page "Payer ma facture" qui sont utilisées pour pré-remplir l'écran dans lequel l'utilisateur réalise le paiement.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Toutes les données sont hébergées au sein des établissements ESPRI, sur une plateforme agréée pour l'hébergement de données de santé, sans aucun transfert hormis :

- les informations saisies dans la page "Payer ma facture" qui sont transmises au site payfip.gouv.fr,
- les demandes ou formulaires saisis par l'utilisateur, qui peuvent être réintégrés dans le dossier patient informatisé des établissements ESPRI et dans le logiciel du bureau des admissions par les personnels établissements ESPRI destinataires. Ces professionnels n'accèdent pas à ESPRI mais restent dans leur logiciel métier, dans lequel ils voient et peuvent réintégrer les informations transmises par l'utilisateur depuis ESPRI.

Durée de conservation des données

Les informations personnelles du patient et de l'utilisateur sont conservées au maximum 10 ans après la dernière connexion de l'utilisateur, ou 10 ans après enregistrement de la donnée en cas d'utilisation de ESPRI sans compte. Cette conservation peut prendre fin avant 10 ans si le patient ou l'utilisateur supprime son compte ou exerce son droit de suppression des données, dans les conditions décrites ci-après.

Pendant cette période, les établissements ESPRI mettent en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles stockées dans ESPRI, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Les informations sur les professionnels sont conservées le temps où ces professionnels exercent dans les établissements ESPRI et peuvent être retirées avant sur demande à la Direction des Services Numériques.



Contrat de service ESPRI

Exercer vos droits

Vous pouvez supprimer votre compte ESPRI et vos données personnelles à tout moment depuis votre espace personnel, rubrique "Mon compte". Dans le cas où le patient est un enfant rattaché au compte utilisateur de 2 responsables légaux, la suppression du compte d'un responsable légal supprimera uniquement les données de l'utilisateur mais pas les données du patient. Les données du patient seront supprimées quand le deuxième responsable légal supprimera également son compte.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Le délégué à la protection des données (DPO) des HCL est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

- Contacter le DPO par voie électronique : dpo@ch-vienne.fr
- Contacter le DPO par courrier postal : Direction des Affaires Juridiques Centre Hospitalier Lucien HUSSEL, Montée Dr Maurice Chapuis 38200 VIENNE

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après avoir contacté le DPO des établissements ESPRI., que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL :

<https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>